Participation de la HACA à la 5ème réunion annuelle de l'IBRAF, en Indonésie

14 Mars 2017

Une délégation de la Haute Autorité, conduite par sa Présidente Mme Amina Lemrini Elouahabi et composée de Mmes Rabha Zeidguy et Khadija El Gour, Membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA) et M. Amin Azziman, Directeur de la Coopération Internationale, a pris part, le 23 février 2017 à Bandung (Indonésie), à la 5ème Réunion Annuelle de l'IBRAF (Forum des Autorités de Régulation de l'Audiovisuel des Etats-membres de l'Organisation de la Coopération Islamique–OCI), organisée par le régulateur indonésien « *Indonesian Broadcasting Commission* » (KPI).

Présidée par MM. Yuliandre Darwis et Hamit Ersoy, respectivement Président de la KPI et Secrétaire Général de l'IBRAF, la première session de la réunion a été consacrée au bilan annuel des activités du Forum et de ses membres. C'est dans ce cadre que les faits ayant marqué l'année 2016 ont été présentés par Mmes Rabha Zeidguy et Khadija El Gour qui sont revenues, notamment, sur la portée de la révision des deux textes de lois régissant la communication audiovisuelle et la Haute Autorité, ainsi que sur le rôle joué par la HACA dans l'encadrement de la couverture médiatique des élections législatives d'octobre 2016 et du processus de monitoring de cette couverture dont les

résultats viennent d'être rendus publics.

Le moment dédié au thème de cette 5ème Réunion Annuelle, à savoir « *l'éducation aux médias* », a vu la contribution de Mme Amina Lemrini Elouahabi comme conférencière principale. Cette contribution a mis l'accent sur l'enjeu à la fois pédagogique et politique de l'éducation aux médias, du fait de sa contribution à la formation de citoyens et citoyennes autonomes, dotés d'un esprit critique face aux contenus médiatiques et aptes, de ce fait, à contribuer au développement démocratique de leurs sociétés. Ont été ainsi passés en revue l'historique de l'éducation aux médias comme dynamique mondiale, le sens des concepts, les logiques et choix éducatifs conséquents tant à travers l'école qu'à travers les médias eux-mêmes, et, enfin, le rôle des régulateurs. Un bref rappel a été fait de l'intégration, dans le cadre des nouvelles lois (présentées précédemment) et pour la première fois, d'une obligation pour le service public de contribuer à l'éducation aux médias, et d'une nouvelle mission pour la HACA, celle d'encourager et de veiller à ce que les médias audiovisuels s'impliquent dans ce chantier citoyen et structurant.

Plusieurs questions relatives à la vie du Forum ont été abordées, dont :

- L'élargissement du *membership* de l'IBRAF par la validation de l'adhésion de l'Union des Comores (Office de Radio et Télévision des Comores - ORTC) et de la Somalie (Bureau des Technologies de l'Information et de la Communication et de l'Economie Digitale), portant le nombre de membres de l'IBRAF à trente-deux (32) Institutions, dont quatorze (14) Institutions africaines ;
- La mise en place d'un « Observatoire des Médias Audiovisuels des pays membres de l'OCI », chargé de générer une base de données sur les paysages audiovisuels dans lesdits pays ;
- La planification des actions futures, par la proposition de plusieurs thématiques dont la mise à jour de la Charte de l'IBRAF, proposée par la HACA. Ces propositions seront affinées avant la fin du mois de mai courant, dans le cadre de l'élaboration de l'ordre du jour de la 6ème Réunion Annuelle du Forum.

Enfin, la présidence de l'IBRAF est revenue à l'instance indonésienne KPI qui a été reconduite, à l'unanimité, pour un nouveau mandat d'une année. La 6ème Réunion Annuelle sera organisée par l'une des Institutions africaines membres, conformément à la Charte du Forum qui prévoit une

rotation géographique de la présidence entre les Institutions-membres d'Afrique, du Monde Arabe et d'Asie.

A l'issue des travaux, les participant(e)s ont échangé autour du contenu de la « *Déclaration de Bandung sur le rôle des médias dans la promotion de la tolérance et la lutte contre le terrorisme et l'islamophobie* ». Ladite Déclaration, dont l'adoption par l'IBRAF a été recommandée à l'issue de la réunion des Ministres de l'Information des pays de l'OCI qui s'est tenue à Djeddah du 19 au 22 Décembre 2016, sera considérée comme définitivement adoptée si aucune Institution-membre n'émet d'objection ou ne propose d'amendement avant le 1er mai 2017.

Il est à signaler que la 5ème réunion annuelle de l'IBRAF a été précédée, le mercredi 22 février, par une Conférence Internationale sur le thème : « *Les médias au service de l'harmonie mondiale* », en présence, en plus des Institutions-membres de l'IBRAF, de plusieurs personnalités politiques, médiatiques et académiques de renommée nationale et internationale.

Intervenant dans le cadre de la séance d'ouverture officielle de cette Conférence, la Présidente de la HACA a notamment souligné les paradoxes du monde d'aujourd'hui en termes de progrès et de tendances au repli sur soi, qui génère discrimination et violences, et fait le lien entre, d'une part, « l'Esprit de Bandung » (1955) appelant à promouvoir les Droits de l'Homme, la compréhension et la solidarité entre les peuples dans leurs diversités, et, d'autre part, le « Plan de Rabat » (2012) comme produit d'une consultation mondiale menée par le Haut-Commissariat des Nations-Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) en faveur de la lutte contre le discours de la haine raciale, nationale et religieuse et la promotion des principes de dialogue, d'égalité et de tolérance. Le rôle des médias audiovisuels, classiques et nouveaux, a été considéré dans cette perspective comme déterminant pour le présent et le devenir de la planète.

Mme Lemrini Elouahabi a saisi l'opportunité pour informer à propos des garanties juridiques apportées par la loi relative à la communication audiovisuelle et celle régissant la HACA en matière de garantie du pluralisme des courants de pensée et d'opinions, de la diversité culturelle, linguistique et sociale, du respect de l'égalité entre les hommes et les femmes et de l'éducation aux médias, faisant également état des projets allant dans le même sens lancés dans le cadre des différents réseaux de régulateurs de l'audiovisuel auxquels appartient la HACA, notamment les réseaux francophone-RERAM, africain-RIARC et méditerranéen-RIRM.

Ont pris part à la Conférence Internationale organisée par la KPI et à la 5ème Réunion Annuelle de

l’IBRAF les représentant(e)s des quatorze (14) Institutions relevant des Etats-membres de l’OCI suivants: l’Afghanistan, l’Arabie Saoudite, le Bangladesh, le Bénin, la Gambie, l’Indonésie, l’Iraq, le Maroc, la Mauritanie, le Mozambique, la Somalie, le Soudan, la Turquie et l’Union des Comores.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B